Inter Pares
BULLETIN
VOLUME 33, NUMÉRO 2, JUIN 2011

Notre avenir à tous, aujourd'hui

Par David Bruer, Gestionnaire de programme à Inter Pares

KATHRYN DINGLE

De tout temps, l'environnement a été ma passion. Protéger les forêts anciennes de l'Ontario. Sensibiliser la population à la disparition des habitats et m'engager pour réduire la quantité de déchets. C'est donc tout naturellement que ma vie active s'est d'abord orientée vers l'action militante écologique axée sur les problématiques locales.

En 1987, la Commission Brundtland, constituée sous l'égide des Nations Unies, a publié un rapport qui a fait date; c'est alors que mon intérêt pour l'environnement a tout à coup pris une dimension mondiale. Dans ce rapport intitulé *Notre avenir à tous*, la Commission a défini la notion de développement durable, mettant l'accent sur le lien entre dégradation de l'environnement au Sud et activités économiques au Nord.

À l'époque, l'organisation canadienne qui m'employait avait fait de la destruction des forêts tropicales humides sa priorité. En effet, il était facile d'appréhender la relation entre agriculture sur brûlis et modes de consommation du Nord, de se rendre compte que les forêts tropicales humides étaient sacrifiées pour faire paître du bétail destiné à finir en boulettes de viande dans nos assiettes ou que les bois précieux étaient vendus comme du vulgaire contreplaqué pour répondre à la demande des pays du Nord. Tout cela, bien sûr, contribuait à la disparition de la diversité biologique tropicale.

Cependant, j'éprouvais un grand malaise face aux solutions préconisées. Au lieu de s'attaquer aux modes de consommation des pays du Nord, de nombreux collègues prétendaient qu'il suffisait d'acheter la forêt tropicale pour la protéger et, en particulier, pour la mettre à l'abri de l'exploitation par les agricultrices et agriculteurs de subsistance.

Je n'étais pas d'accord. Le fond du problème ne se résumait pas à une pauvre paysannerie tentant de survivre; et la solution ne pouvait pas consister à l'empêcher d'avoir accès à ses moyens de subsistance. Un peu partout, les terres agricoles productives avaient été accaparées par les élites fortunées alors que les pauvres étaient contraints d'aller en quête de bouts de terre à cultiver puis accusés de détruire les forêts tropicales humides. S'il s'agissait de protéger ces forêts, il semblait plus logique de promouvoir une réforme agraire. Tant que les questions liées à la justice sociale n'étaient pas réglées, il serait inutile de traiter la problématique de l'environnement.

C'est pourquoi j'ai préféré étudier les causes primordiales de la destruction des forêts tropicales humides et rechercher des solutions systémiques : réforme agraire, respect des droits de la personne et transformation radicale des rapports de force entre les riches propriétaires terriens qui accaparent la majorité des terres et la pauvre paysannerie qui est repoussée vers des lopins de terre de plus en plus marginaux. C'est à cette époque que je me suis installé en Amérique latine pour travailler pour une organisation locale qui partageait cette analyse de la situation. Dans la forêt tropicale du nord du Guatemala, j'ai œuvré auprès de familles qui revenaient au pays après s'être réfugiées pendant dix ans au Mexique. Huit années durant, je les ai aidées à s'organiser en coopératives pour gérer durablement les sols et la forêt, de sorte que toutes et tous puissent vivre dans la dignité loin de la misère résultant de la privation de terres.

De retour au Canada, je me suis joint à l'équipe d'Inter Pares, une organisation qui me permet de me servir de mon analyse et d'intégrer la double problématique de l'environnement et de la justice sociale. Dans le cadre de notre programme en Asie, je collabore avec la Deccan Development Society (DDS) qui est implantée sur les terres arides et surpeuplées de l'Andhra Pradesh en Inde.

DDS aide les femmes de la caste des intouchables, qui se trouve tout en bas de la hiérarchie sociale, à s'organiser. Traditionnellement forcées à mendier des semences, année après année, elles ne possédaient presque pas de terres. Grâce à des programmes publics, elles ont pu devenir propriétaires de lopins dont les sols étaient souvent considérablement dégradés et dont les riches ne voulaient pas. DDS leur a fourni semences, outils et formation aux méthodes agricoles biologiques et traditionnelles soucieuses de la biodiversité. Elles sont parvenues à bonifier les sols pour produire, de manière durable, dans leurs champs, des récoltes abondantes et variées pour se nourrir et nourrir leurs familles.

Ce *Bulletin* rapporte les faits et gestes de l'équipe d'Inter Pares et de nos collaborateurs, au Canada et ailleurs, pour faire face à la problématique environnementale en traitant des causes liées à la justice sociale. Comme l'indique le titre du rapport Brundtland en 1987, nous partageons tous un seul avenir. Cela signifie que chacun et chacune doit pouvoir prendre part aux décisions qui en détermineront la forme. C'est ensemble que nous œuvrons à un avenir qui soit meilleur pour toutes et tous.

Justice environnementale au Chiapas

C'est dans la vallée d'Ocosingo, au Mexique, que l'on peut admirer la grandeur des paysages du Chiapas. Chutes d'eau en cascades, luxuriance des forêts de brouillard, majesté des montagnes, ondoiement des fleuves et diversité de la faune et de la flore. C'est dans cet écrin que vivent les communautés autochtones mayas gardiennes de ces terres.

Malheureusement, ces richesses sont la cause de la violence, de la pauvreté et des conflits dans lesquels se débat cette région depuis des décennies. En dépit de l'abondance des ressources naturelles, eau, minéraux et biodiversité génétique, les communautés autochtones du Chiapas vivent dans une pauvreté abjecte. L'élite politico-économique les écarte de tout processus décisionnel politique, les considérant comme un obstacle aux profits qu'elle convoite.

Avec l'appui financier d'Inter Pares, le Comité des droits de la personne Fray Pedro de la Nada s'intéresse au sort des communautés autochtones menacées par la ruée vers les ressources naturelles du Chiapas. Le Comité Fray Pedro documente les déplacements massifs et forcés auxquels sont soumises ces communautés au mépris de leurs droits sur la terre et sur leurs moyens de subsistance. Dans certains cas, les déplacements sont orchestrés par des groupes paramilitaires qui ont recours à la violence et à l'intimidation et dont il est notoire qu'ils bénéficient de l'appui des autorités. Mais, dans bien d'autres cas, les populations sont aussi évincées par des moyens légaux.

En effet, il y a plusieurs années, les autorités mexicaines ont entrepris de créer de vastes zones protégées dans des régions où abondent les ressources naturelles; cette politique a facilité l'éviction des communautés autochtones. Une fois vidées de leurs habitants, ces terres ont été soit transformées en parcs où le tourisme écologique rapporte d'énormes revenus, soit cédées à des multinationales pour l'exploitation minière ou la production d'agrocarburant. Tout cela se fait sous prétexte de protéger les ressources écologiques, sans le consentement des communautés autochtones, sans consultations, sans indemnisations ou en échange d'une compensation minimale, et souvent par la force.

Le Comité Fray Pedro rassemble des preuves matérielles, établissant, avec les communautés touchées, des stratégies pour dénoncer de telles violations par le biais de l'appareil juridique, des médias et des réseaux internationaux. Les autorités mexicaines doivent se conformer aux instruments nationaux et internationaux les enjoignant à respecter les terres des peuples autochtones, leur droit à accorder un consentement préalable et informé exempt de toutes contraintes ainsi que celui d'être indemnisés. Le Comité Fray Pedro aide les communautés autochtones à faire valoir ces droits et à faire connaître leur combat à l'échelle internationale. Quant à Inter Pares, elle a contribué à mettre le Comité Fray Pedro en contact avec d'autres organisations au Mexique et dans le monde.

La protection de l'environnement fera plus de mal que de bien si elle ne s'inscrit pas dans le cadre plus général de la lutte contre les inégalités sociopolitiques qui caractérisent la gestion de notre écologie. Non seulement les coûts environnementaux dépasseront les avantages recherchés, mais le coût en matière de justice et de dignité humaine sera extrêmement élevé. En soutenant l'action d'organisations telles que le Comité Fray Pedro, Inter Pares fait sienne la cause de la justice environnementale tout en optant pour un avenir durable pour les personnes et pour la planète.

Les gaz de schiste dans le prisme des droits de la personne

Lorsque les résidents québécois des basses terres du Saint-Laurent se sont rendu compte de l'activité industrielle, voire des opérations de forage dans leur arrière-cour, ils étaient indignés. À aucun moment le gouvernement provincial ne les avait consultés ni informés de ce qu'il avait autorisé l'exploration de gaz de schiste.

C'est alors que la Ligue des droits et libertés, un homologue d'Inter Pares, a décidé de se pencher sur une question relative à l'environnement, et ce pour la première fois. En effet, la Ligue, qui d'ordinaire s'intéresse à la protection et à la promotion des droits de la personne, est d'avis que l'absence de concertation publique représente une violation des droits de la personne. Le droit de vivre dans un environnement sain est prévu par la Charte des droits et libertés et par d'autres instruments du droit international. L'exploration et l'exploitation des gaz de schiste nécessitent des quantités massives d'eau et le recours à des produits chimiques toxiques qui présenteraient un risque sérieux pour la vie humaine en cas de contamination. Plus inquiétant encore, aux yeux de la Ligue : la méfiance qui s'installe entre le gouvernement provincial et la population québécoise s'agissant de l'impact des projets d'extraction minière.

Étant donné que la Ligue s'occupe avant tout de défense des droits de la personne, elle a pu inscrire le débat dans une nouvelle perspective. Son interprétation de la notion de droits civils et politiques dans les processus décisionnels collectifs et son intérêt marqué pour l'impact économique, social et culturel de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schiste ont contribué à enrichir la réflexion.

Face à la levée de boucliers, le gouvernement a demandé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) d'organiser une consultation publique. Le BAPE a publié son rapport en mars, interdisant toute forme d'exploitation et autorisant l'exploration aux seules fins de la recherche scientifique, jusqu'à ce qu'une évaluation environnementale soit réalisée. Le gouvernement provincial a récemment annoncé la composition du comité chargé de l'évaluation environnementale : les groupes citoyens n'y sont pas représentés. La Ligue et d'autres organisations continuent de réclamer un moratoire sur l'exploitation du gaz de schiste jusqu'à ce que la population puisse participer de manière significative au processus décisionnel après avoir été prévenue des risques et éclairée sur les avantages d'une telle opération. Enfin, la Ligue exige, afin de renforcer la confiance de la population envers les autorités, que les aspects relatifs aux droits de la personne fassent partie de toute consultation sur l'environnement.

Pour en savoir plus sur la mobilisation publique contre les gaz de schiste, visiter le www.regroupementgazdeschiste.com.

Birmanie : Enrichir le régime

Pays gouverné par une junte militaire, la Birmanie se trouve dans une région écologiquement riche, mondialement reconnue pour la variété de sa faune et de sa flore. La plupart des ressources naturelles se trouvent dans des zones de conflit où les mesures de coercition sont monnaie courante : villages incendiés, projets de développement cernés de champs de mines, travail forcé des villageois dans les projets d'infrastructure. L'exploitation sauvage des ressources, dont les répercussions sur l'environnement sont désastreuses, a conduit à une mainmise accrue des militaires et à des violations massives des droits de la personne.

Des barrages de grande envergure se construisent sur tous les grands fleuves et affluents du pays. L'électricité produite et les recettes engrangées profitent au régime, à ses sympathisants et aux gouvernements et entreprises des pays voisins. Ces barrages, qui n'apportent aucun avantage matériel aux communautés locales, mettent en situation précaire des millions de personnes qui vivent le long des cours d'eau. La confiscation des terres, leur inondation et les dérivations des fleuves et rivières causent la destruction des foyers, des ressources alimentaires et des moyens de subsistance.

L'électricité produite et les recettes engrangées profitent au régime, à ses sympathisants et aux gouvernements et entreprises des pays voisins.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, Inter Pares apporte son appui à des organisations communautaires qui documentent l'impact des projets de développement en Birmanie. En 2007, dix organisations représentant des communautés touchées par la construction de barrages ont lancé le réseau Burma Rivers Network (BRN). Elles estiment que la consommation et la distribution des ressources doivent se plier au principe de la durabilité écologique et de la justice sociale.

BRN surveille les projets de construction de barrages dont pâtit la population birmane aux quatre coins du pays. Peu d'informations filtrent à leur sujet et, lorsque c'est le cas, elles sont déformées; il est donc essentiel de sensibiliser les communautés locales. BRN crée des réseaux avec des communautés d'Asie qui souffrent de la même situation; il interpelle les autorités locales, les investisseurs et les entreprises de construction. Il recherche aussi les occasions de nouer des liens avec la société civile chinoise, étant donné que la Chine est à la fois le principal investisseur en Birmanie et un proche allié diplomatique.

En 2010, en collaboration avec le réseau de femmes Shan Women's Action Network, l'organisation écologique Shan Sapawa Environmental Organization, membre du réseau BRN, a examiné les fluctuations artificielles d'un fleuve de Birmanie résultant de la construction d'un barrage en Chine. Les petits commerçants avaient perdu près d'un tiers de leurs revenus après que des embarcations se furent enlisées dans des bancs de sable ou furent emportées par une crue rapide des eaux. Les résultats de cette étude ont suscité un vif intérêt dans les médias mondiaux, y compris en Chine.

Toujours en 2010, BRN a fait équipe avec une troupe de comédiens birmans réputés – Thee Nyee Nyaung – pour produire une série vidéo comportant sketches et chansons sur le thème des activités de vente d'énergie par le régime et les conséquences de la construction des barrages. La série a connu une diffusion nationale; des milliers de vidéos ont été distribuées atteignant près de vingt pour cent des communes du pays.

En documentant l'impact des barrages existants ou en cours de construction, BRN peut entamer un dialogue fondé avec les habitants des villages de Birmanie, les chefs locaux, les organisations communautaires et nationales, ainsi qu'avec les organismes régionaux. BNR met en évidence le lien existant entre la construction effrénée de barrages, l'enrichissement de la junte et la recrudescence des conflits. Il favorise aussi le débat sur la gestion future des ressources dans une Birmanie enfin pacifiée.

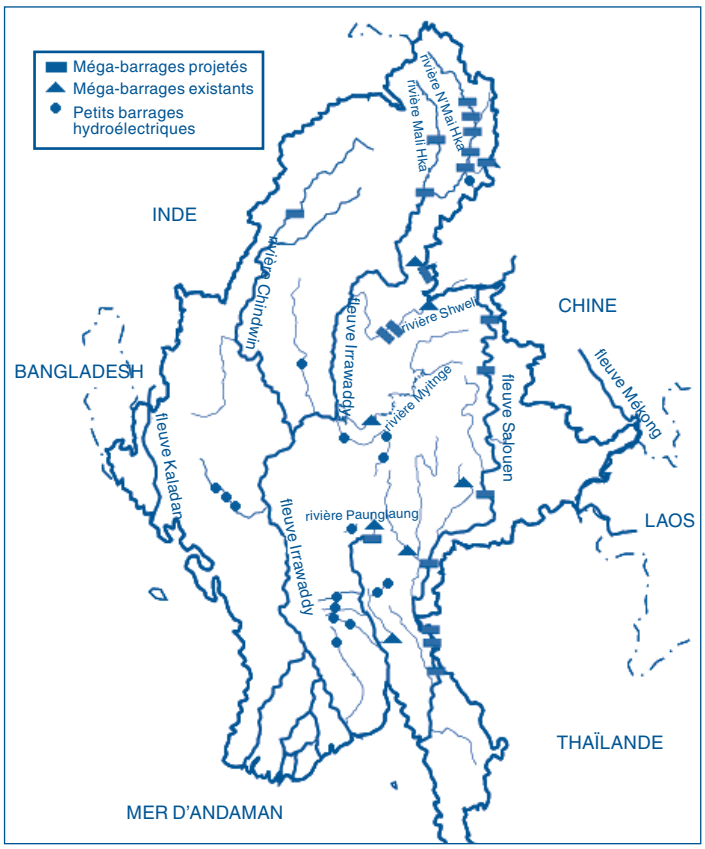

Visiter le site web du réseau BRN (www.burmariversnetwork.org) pour obtenir plus de renseignements sur chacun des barrages que surveillent les membres de BRN.

Inter Pares

ISSN 0715-4267

221, av. Laurier Est, Ottawa (Ontario) Canada K1N 6P1
Tél. 613 563-4801 ou 1 866 563-4801 (sans frais)
Téléc. 613 594-4704 www.interpares.ca

Avec le soutien de milliers de Canadiennes et de Canadiens, Inter Pares travaille au Canada et à travers le monde avec des organisations qui partagent l'analyse selon laquelle la pauvreté et l'injustice sont causées par les iniquités entre les nations et au sein de celles-ci. Inter Pares et ces organisations agissent en faveur de la paix et de la justice socio-économique dans leurs collectivités et leur société.

Organisme de charité enregistré (NE) 11897 1100 RR000 1.
La publication de ce *Bulletin* est subventionnée par l'Agence canadienne de développement international.

CONCEPTION GRAPHIQUE : DAVIDBERMAN.COM

Une culture à visage humain

HELLIO & VAN INGEN/@FIBA

Cher Éric,

Tu ne peux imaginer le plaisir que nous avons eu lorsque nous avons appris qu'Inter Pares se joindrait à nous au mois de juin pour fêter notre vingtième anniversaire. Nous avons noué avec Inter Pares une relation unique qui représente pour nous une source d'inspiration. Vous avez soutenu Tiniguena quand ce projet n'était encore qu'un rêve que caressait une poignée de personnes de Guinée-Bissau. Grâce à vos conseils et votre appui financier, nous avons pu créer une organisation qui représente une lueur d'espoir pour beaucoup dans notre pays.

Durant la guerre, alors que de nombreux bailleurs de fonds se sont retirés, vous êtes restés auprès de nous, vous nous avez aidés à recoller les morceaux et à reconstruire nos bureaux qui avaient été détruits au cours du conflit. Vous nous avez aussi aidés à aller vers les autres, mis en contact avec des personnes qui, en Afrique et dans le monde, se battent pour le changement. En regardant le chemin que nous avons parcouru ensemble, je me sens remplie d'espoir et c'est avec une énergie renouvelée que nous allons de l'avant sur le chemin qui mène à un monde de paix, de solidarité et d'apaisement.

Um abraço, Augusta

20 Anos Tiniguena

Éric Chaurette
Gestionnaire,
Programme Afrique
Inter Pares
221 Av. Laurier Est
Ottawa, Ontario
K1N 6P1 Canada

En juin 2011, Tiniguena fêtera son vingtième anniversaire. Tiniguena, c'est une organisation de Guinée-Bissau qui se consacre à préserver la biodiversité par l'action citoyenne et l'émancipation culturelle. En langue kasanga, Tiniguena signifie « cette terre est notre terre ». Au fil des ans, elle a réussi l'impossible : empêcher l'établissement d'un chantier polluant de démolition de navires sur le littoral; aider la population de l'archipel des Bijagos à établir une zone communale marine protégée; et créer un mouvement international de défense des petites exploitations familiales en Afrique de l'Ouest.

Tiniguena se démarque d'autres organisations parce qu'elle accorde à la culture et à l'éducation civique une place prépondérante dans son action pour la protection de la biodiversité. Ce n'est pas du tout surprenant, compte tenu des origines de l'organisation. L'histoire de Tiniguena débute avec celle d'une jeune femme, Augusta Henriques. Augusta est née sur l'île de Formosa dans l'archipel des Bijagos. Vivant et travaillant auprès des Bijagos, elle a appris à apprécier leur mode de vie particulier qui lui a donné un amour profond de la nature et une connaissance des savoirs développés au fil des siècles de dépendance de la terre et de la mer.

Fillette puis femme, Augusta a vécu la lutte pour l'indépendance et contre le pouvoir colonial portugais. Étudiante, elle a entendu parler du leader indépendantiste Amilcar Cabral. Elle a été touchée par ses écrits et émue par son assassinat en traître. Diplôme en poche, elle a commencé à travailler pour le ministère de l'Éducation où elle a rencontré Paulo Freire. L'auteur mondialement connu de la *Pédagogie des opprimés*, militant et intellectuel de haute volée, lui a laissé une impression marquante. Elle a assimilé ses enseignements qu'elle a ensuite appliqués à son action auprès des groupes marginalisés afin de comprendre les causes véritables de leur situation et de favoriser une action solidaire et organisée pour le changement. C'est au bout de ce parcours qu'elle a fini par fonder Tiniguena en 1991, avec l'aide de proches collaborateurs.

L'un des plus pauvres pays d'Afrique, la Guinée-Bissau recèle pourtant de trésors culturels, de richesses biologiques et de ressources minières et gazières. Pour que ces richesses soient préservées et qu'elles servent au bien commun, Tiniguena s'est attachée à forger des citoyens qui en reconnaissent la valeur véritable. En martelant son leitmotiv « connaître, c'est aimer; aimer, c'est protéger », Tiniguena a contribué à l'établissement d'une culture du respect et de la protection de la faune et de la flore du pays et des riches cultures qui leur sont associées.

Voici un exemple pour illustrer l'approche adoptée par Tiniguena en matière d'agriculture afin de préserver la biodiversité par l'émancipation culturelle. Le continent africain est convoité par les spéculateurs et les géants de l'agroalimentaire qui estiment que ses terres agricoles représentent l'une des dernières possibilités d'expansion des monocultures extensives d'exportation. Les campagnes commerciales actuelles cherchent à convaincre les gouvernements et les agriculteurs de remplacer les méthodes agricoles adaptées et écologiques par un modèle qui dépend de semences brevetées qui ne doivent leur survie qu'à l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides.

Pour contrer cette stratégie, Tiniguena a adopté une tactique toute simple : faire en sorte que les agriculteurs soient fiers de ce qu'ils ont. Avec sa campagne *Kil ki di nos ten balur*, qui se traduirait par « ce que nous avons n'a pas de prix », Tiniguena collabore avec des collecteurs de semences pour recouvrer les variétés locales, les multiplier et distribuer les graines de meilleure qualité. En organisant chaque année la journée de l'alimentation nationale, elle crée un marché pour les produits locaux et favorise une meilleure appréciation de leur qualité auprès des populations urbaines et paysannes. Reconnaissant la véritable valeur des semences, les communautés agricoles seront alors moins portées à se laisser griser par le chant des sirènes des multinationales agroalimentaires et à se faire ferrer par l'onéreux appât des semences brevetées. Tout aussi important, la population, appréciant la qualité des produits locaux, sera la meilleure alliée de ces agriculteurs et agricultrices.

Inter Pares souhaite à Tiniguena un excellent anniversaire et se réjouit d'avance des nombreuses années d'amitié et de solidarité à venir.